

Assemblées des États membres de l'OMPI

Soixante-cinquième série de réunions
Genève, 9 – 17 juillet 2024

ORDRE DU JOUR UNIFIÉ

adopté par les assemblées

LISTE DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR¹

OUVERTURE DES SESSIONS

1. Ouverture des sessions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration du Directeur général aux assemblées de l'OMPI
4. Déclarations générales
5. Élection des membres des bureaux

ORGANES DIRECTEURS ET QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

6. Admission d'observateurs
7. Projets d'ordre du jour des sessions ordinaires de 2025

PROGRAMME, BUDGET ET QUESTIONS DE SUPERVISION

8. Rapports sur l'audit et la supervision
 - i) Rapport de l'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS)
 - ii) Rapport du vérificateur externe des comptes
 - iii) Rapport du directeur de la Division de la supervision interne (DSI)
9. Rapport sur le Comité du programme et budget (PBC)

COMITÉS DE L'OMPI ET CADRE NORMATIF INTERNATIONAL

10. Rapport des comités de l'OMPI :
 - i) Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR)
 - ii) Comité permanent du droit des brevets (SCP)
 - iii) Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT)
 - iv) Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) et examen de la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action pour le développement
 - v) Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC)
 - vi) Comité des normes de l'OMPI (CWS)
 - vii) Comité consultatif sur l'application des droits (ACE)

¹ Documents relatifs à chaque point de l'ordre du jour – voir la "Liste des documents" (A/65/2).

SERVICES MONDIAUX DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

11. Système du PCT
12. Système de Madrid
13. Système de La Haye
14. Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, y compris les noms de domaine

AUTRES ASSEMBLÉES ET TRAITÉS

15. Assemblée de l'Union de Budapest
16. Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées (MVT)

QUESTIONS DIVERSES

17. Rapport sur les résultats de la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques
18. Assistance et appui au secteur de l'innovation et de la créativité et au système de la propriété intellectuelle de l'Ukraine

QUESTIONS CONCERNANT LE PERSONNEL

19. Rapports sur les questions concernant le personnel
 - i) Rapport sur les ressources humaines
 - ii) Rapport du Bureau de la déontologie
20. Amendements du Statut et Règlement du personnel

CLÔTURE DES SESSIONS

21. Adoption du rapport
22. Clôture des sessions

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE

Il est proposé d'examiner les points de l'ordre du jour aux dates qui suivent :

Mardi 9 juillet :	points 1 à 4 de l'ordre du jour
Mercredi 10 juillet :	points 4 (suite), 5 et 6 de l'ordre du jour
Jeudi 11 juillet :	points 8, 9 et 14 de l'ordre du jour
Vendredi 12 juillet :	point 10 de l'ordre du jour
Lundi 15 juillet :	points 11 à 13 et 15 à 18 de l'ordre du jour
Mardi 16 juillet :	points 7, 19 et 20 de l'ordre du jour
Mercredi 17 juillet :	points 21 et 22 de l'ordre du jour

Il est à noter que le programme qui précède est proposé uniquement à titre indicatif et que n'importe lequel des points de l'ordre du jour peut être abordé n'importe quel jour entre le 9 et le 17 juillet 2024 sur décision de la présidence, conformément aux Règles générales de procédure de l'OMPI.

Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures, celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

ORGANES INTÉRESSÉS

Conformément à la pratique habituelle, le projet d'ordre du jour inclut les questions intéressant chaque organe convoqué dans le cadre de ces assemblées (voir le document A/65/INF/1 Rev.), présentées de façon unifiée, c'est-à-dire qu'une question qui concerne plus d'un organe constitue un seul point de l'ordre de jour, de la manière suivante :

- Organes intéressés : tous les organes convoqués (22), énumérés dans le document A/65/INF/1 Rev.
Président : le président de l'Assemblée générale de l'OMPI
Points de l'ordre du jour : 1 à 4, 6, 8.ii), 9, 18, 21 et 22
- Organe intéressé : Assemblée générale de l'OMPI
Président : le président de l'Assemblée générale de l'OMPI
Points de l'ordre du jour : 8.i), 8.iii), 10, 14, 17
- Organes intéressés : Comité de coordination de l'OMPI
Président : le président du Comité de coordination de l'OMPI
Points de l'ordre du jour : 19, 20
- Organes intéressés : Comité de coordination de l'OMPI, Comité exécutif de l'Union de Paris et Comité exécutif de l'Union de Berne
Président : le président du Comité de coordination de l'OMPI
Points de l'ordre du jour : 5, 7

- Organe intéressé : Assemblée de l'Union du PCT
Président : le président de l'Assemblée de l'Union du PCT
Point de l'ordre du jour : 11
- Organe intéressé : Assemblée de l'Union de Madrid
Président : le président de l'Assemblée de l'Union de Madrid
Point de l'ordre du jour : 12
- Organe intéressé : Assemblée de l'Union de La Haye
Président : le président de l'Assemblée de l'Union de La Haye
Point de l'ordre du jour : 13
- Organe intéressé : Assemblée de l'Union de Budapest
Président : le président de l'Assemblée de l'Union de Budapest
Point de l'ordre du jour : 15
- Organe intéressé : Assemblée du Traité de Marrakech
Président : le président de l'Assemblée du Traité de Marrakech
Point de l'ordre du jour : 16

[Fin du document]